

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	12 (1937-1938)
Heft:	3
Artikel:	Le cours sur Port-Royal
Autor:	Pommier, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II

CONFÉRENCE DE M. JEAN POMMIER

Professeur à la Sorbonne

LE COURS SUR PORT-ROYAL

Il y aura donc cent ans le 6 novembre — samedi prochain — que Sainte-Beuve a prononcé, dans la salle de la Bibliothèque cantonale, le discours d'ouverture du Cours qu'il avait accepté de faire à Lausanne. Les fêtes d'aujourd'hui constituent en faveur de sa mémoire l'un de « ces rappels à l'attention du monde » dont Ernest Renan disait que « les pauvres morts ont besoin dans la concurrence inégale que leur font, à cet égard, les vivants ». A la vérité, le souvenir de Sainte-Beuve nous est plutôt comme une chaude braise, dont une commémoration comme celle d'aujourd'hui ranime l'incandescence, mais dont la secrète ardeur a toujours persisté sous la cendre des années. Ici, en particulier, se vérifie la parole de l'hôte de Lausanne, qui écrivait à l'un de ses amis, quelques semaines après son installation : « Vous passerez ici un jour, et vous y parlerez de moi : car j'y aurai fait une longue et profonde trace. »

Comment, en effet, l'auteur de *Port-Royal* pourrait-il connaître l'oubli dans le pays même où cet ouvrage est né ? Ainsi que Sainte-Beuve a tenu à l'inscrire en tête de son premier tome, « pensé et formé sous les yeux de ses auditeurs de Lausanne, ce livre leur appartient ». L'accueil que vous venez de faire aux trois extraits qu'on vous a lus montre assez que vous reconnaissiez et que vous aimez votre bien. Ne sais-je pas aussi que les cinq ou six volumes de *Port-Royal* (selon qu'il s'agit de la première ou de la troisième édition) figurent en bonne place dans nombre de bibliothèques vaudoises ? On les possède, et on les lit. On lit

ces pages où le maître de la critique française, de 1837 à 1867, en trente années de recherches et de retouches, a serré progressivement l'une des réalités les plus voilées et les plus fuyantes qui soient, du moins les plus éloignées de l'ordre commun, les âmes de ces religieuses et de ces solitaires qui avaient un si grand goût pour la « mort civile », selon l'expression de Nicole, qu'ils ont mis tout leur soin à se dérober. On relit ces pages sur saint François de Sales, Montaigne, Pascal, Molière, M^{me} de Sévigné, Boileau, Racine, qui augmentent la galerie déjà si riche des *Portraits littéraires*, en fixant les traits essentiels de chacune de ces figures : il n'est pas d'image plus classique, et nous l'avons si bien adoptée qu'il y a presque — on commence à s'en apercevoir — de l'excès dans notre attachement. Je doute que Sainte-Beuve lui-même ait escompté une si durable autorité, quand il rédigeait son cours dans ses matinées de plein travail à l'Hôtel d'Angleterre, non loin d'ici.

Ce Cours, ai-je besoin de le rappeler ? a formé un ensemble de quatre-vingt-une leçons que les Lausannois entendirent, du 6 novembre 1837 au 25 mai 1838, à raison de trois leçons par semaine. Parmi les trois cents auditeurs, y en eut-il qui prirent des notes ? Sans doute. Elles auraient pu servir à un travail de reconstitution, comme ces rédactions de normaliens qui permirent à Ad. Garnier de publier, un an avant la venue de Sainte-Beuve à Lausanne, le Cours de 1818 de V. Cousin. Rien de semblable ne s'est produit ici, et même rien ne s'est conservé, semble-t-il, puisque M. Bray n'a rien retrouvé¹. Aucune cire enregistreuse, hélas ! ne pouvait alors retenir la parole envolée. Mais la rédaction de Sainte-Beuve subsiste en partie : le célèbre bibliophile belge Spoelberch de Lovenjoul a légué à l'Institut de France un manuscrit qui représente un peu plus du tiers du Cours, et dont une page figure en fac-similé dans votre exposition. C'est bien là, sur ce papier de couleur

¹ A la suite de la commémoration du centenaire du Cours sur Port-Royal, M. Bray a reçu un cahier de notes prises par l'une des auditrices de Sainte-Beuve. Nous le publions en appendice. (N. d. R.)

bise, l'écriture menue de Sainte-Beuve; c'est bien là le texte même des leçons qu'il fit dans votre Bibliothèque cantonale. Nous avons été quelques-uns à penser qu'il valait la peine d'éditer ce manuscrit. C'est maintenant chose faite. Cent ans après, l'imprimerie a mis au grand jour ce qui n'avait été dit qu'à un public restreint, ce qui dormait depuis dans les archives d'une collection.

Ce Cours, qui vient d'être révélé, est loin de ressembler en tout point au livre tel qu'on le réimprime depuis la mort de Sainte-Beuve. Si je ne m'abuse, ce sont ces différences que vous êtes curieux de connaître; c'est l'originalité du premier *Port-Royal* qu'il convient de caractériser en cette soirée d'anniversaire. L'examen donnerait lieu à des conclusions plus sûres, si l'on pouvait, avec le livre complet, confronter le Cours complet. Or, je l'ai dit tout à l'heure, le texte d'un bon nombre de leçons manque dans le manuscrit de Chantilly. Si nous possédons toutes celles que Sainte-Beuve a faites depuis la fin de mars 1838, pour les mois précédents il ne nous reste que des fragments, dont deux ou trois, prononcés en janvier, sont heureusement assez étendus.

Fragments et leçons se présentent sous une forme entièrement rédigée. Port-Royal, en effet, n'était pas seulement le sujet du Cours, mais aussi celui d'un livre annoncé depuis longtemps, et pour lequel Sainte-Beuve avait déjà reçu de l'argent de son éditeur Renduel. Je crois que Ch. Monnard a vu juste à cet égard, quand il notait, après la fin du Cours: « Peut-être la double intention de M. Sainte-Beuve de faire simultanément un cours et un livre a-t-elle nui quelquefois à la méthode de son enseignement oral. » Une fois attelé à sa besogne, en effet, il a écrit page après page à la suite, ne consentant à arrêter son texte compact qu'à la fin d'une des parties qui devaient composer le futur ouvrage. Arrivé en chaire, il débitait son manuscrit par tranches, pour remplir son heure. Résultat: ses leçons n'eurent, en général, ni unité, ni équilibre. Il lui est arrivé de passer d'une Partie à l'autre, de la cinquième à la sixième, dans le cours d'une même leçon: achevant le portrait

de Charles Perrault avant d'aborder l'histoire de la dernière persécution. Un autre jour, il était en train de lire avec conviction la paraphrase d'un psaume par La Fontaine, quand il s'aperçut de l'heure avancée, et la leçon dut se terminer *ex abrupto*, s'il n'improvisa pas quelques phrases pour amortir un peu cette chute.

En fait d'improvisation, cependant, on se tromperait fort en prêtant à Sainte-Beuve la facilité, d'ailleurs acquise, d'un Lamartine. A quel point il se défiait de lui-même, on le voit à plus d'un signe. En tête de chaque leçon, il sentait le besoin de rappeler en gros à ses auditeurs, pour les remettre dans le train, la fin de la précédente. Eh bien ! pas une fois il n'a manqué de rédiger cette introduction, fût-elle d'une ligne, n'eût-il qu'à dire, par exemple, comme au début de son avant-dernière leçon : « Je poursuis les considérations sur la nature du génie de Racine. » Il y a au tome XI des *Causeries du Lundi*, une note qui a pris depuis quelque temps un singulier relief à mes yeux : « Ne croyez pas », écrit Sainte-Beuve, « ne croyez pas (hors des cas très rares) à l'improvisation : tout ce qui est bien a dû être prévu et réfléchi. *Démosthène méditait ses harangues et faisait provision d'exordes* ; M. de Talleyrand prévoyait à l'avance ses bons mots, que la circonstance lui tirait ensuite à l'imromptu ; si Bonaparte dans les revues savait nommer chaque soldat par son nom, c'est qu'il s'était couché la veille en étudiant à fond ce qu'on appelle les *cadres de l'armée*.

Tout est comédie, et toute comédie a eu sa répétition. »

Après de telles autorités, qui donc ferait grief à Sainte-Beuve d'avoir, même un peu trop, préparé ses impromptus ?

Tout le monde, au contraire, a lieu de s'en féliciter aujourd'hui : l'éditeur, qui n'a pas affaire à des notes discontinues comme celles des leçons de Michelet au Collège de France ; le lecteur, qui sait, par exemple, que Sainte-Beuve, en prenant congé de son auditoire, le 25 mai 1838, n'a pas dû s'écartier des termes suivants : « L'heure de clore a finalement sonné. C'est celle pour moi, Messieurs (et je comprends sous ce nom tous mes auditeurs), de vous remercier en très peu de mots que je ne puis assez mar-

quer et presser au gré de ma confuse reconnaissance, du bienveillant secours, de l'attention soutenue et sérieuse que vous n'avez cessé de me prêter durant ce long et parfois pénible essai. Car la manière un peu triste ne relevait souvent qu'à peine la matière par elle-même sombre. Mais les paroles me manqueraient trop si je me risquais à les prolonger sur ce sujet ; en vous prononçant tout haut cet *adieu* qui part du cœur, je ne veux pas trop le solenniser et l'attendrir, de peur de sembler trop croire moi-même que ce serait le dernier. »

Ce ne fut pas le dernier, puisque Sainte-Beuve repassa par Lausanne l'année suivante. Mais a-t-on remarqué cette parenthèse embarrassée : « Messieurs (et je comprends sous ce nom tous mes auditeurs) ? Son public comptait un fort contingent d'auditrices, qui avait droit, ce semble, à une mention spéciale. C'est là, chez « le sexe le plus faible », que naquirent ces sobriquets à l'adresse de jeunes gens de l'auditoire : *Lancelot*, *Le Maître*, *Singlin*, etc. Sainte-Beuve prétend n'avoir appris cela que plus tard. Vraiment ? Je le soupçonnerais pourtant d'avoir sacrifié lui aussi à cette mode, qui ordinairement s'étend aux deux sexes. Pour ne pas évoquer ici M. Proust, ne sait-on pas qu'au XVII^{me} siècle M. de Pomponne, le propre neveu du grand Arnauld, était surnommé par ses amis *la pluie* ; M^{me} de La Fayette, *le brouillard* ? Au début du XIX^{me} siècle, dans la petite société qui se réunissait chez M^{me} de Beaumont ou chez Joubert, celle-là s'appelait *l'hirondelle*, celui-ci *le cerf*, Fontanes *le sanglier*, Chênedollé *le corbeau*, Chateaubriand enfin *le chat*, par abréviation ou à cause de son écriture. Les sobriquets tirés de Port-Royal étaient, on en conviendra, plus relevés. Je songe en particulier à l'un d'eux, qui m'a été révélé par le titre d'un sonnet (on peut le lire dans les pièces ajoutées aux *Pensées d'août*) : « A Philothée ». Philothée, l'amie symbolique de saint François de Sales, dont Sainte-Beuve avait parlé dans les deux premières Parties de son Cours, et qui est ici, vous l'aurez deviné, Caroline Olivier. Un petit détail. Le 18 mai, au début d'une leçon sur Du Guet, le professeur lut cette phrase : « Le public de Du Guet a continué d'être un public à part, inté-

rieur, non celui des applaudissements, mais celui de la piété recueillie, celui des fruits effectifs, lesquels mûrissent loin des regards, souvent sans soleil, et tombent sans bruit dans la divine et patiente corbeille qui les attend,

Comme un fruit mûr qui tombe au gazon qui l'attend. »

Qu'est-ce que cet alexandrin, sinon précisément le dernier de ce sonnet, sans doute alors tout nouveau ? Imaginons le regard et l'accent de Sainte-Beuve quand il le prononça, et, dans l'auditoire, l'attention émue de celle pour qui ce vers avait été fait et qui le reconnut bien au passage.

Vers la fin d'une leçon précédente, celle du 12 janvier, on avait vu le père de M. de Pomponne, le vieillard d'Andilly, mourir « en patriarche, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants... »

Comme un vieil olivier parmi ses rejetons. »

N'y a-t-il pas eu jeu de mot sur ce nom d'*Olivier*, soit qu'il faille penser à un tableau de famille où M. Olivier père, paraît-il, est ainsi représenté au milieu des siens, soit que Sainte-Beuve ait voulu, par cette sorte de préfiguration, souhaiter longue vie et heureuse postérité à son ami Juste, qui venait précisément, en 1837, d'être père pour la seconde fois ?

C'est ainsi que s'animent de plus d'un sourire ces pages austères sur Port-Royal. Sourire toujours discret, du reste. Le professeur Sainte-Beuve surveille son langage et s'interdit tout ce qui risquerait de paraître un peu osé à des oreilles pudibondes. Emprunte-t-il aux *Mémoires* du chevalier de Grammont le portrait d'une élève de Port-Royal, M^{lle} Hamilton, ce n'est pas sans sauter, explique-t-il, « les détails trop touchants sur sa beauté ». Quels sont donc ces traits si « vifs » que Joseph Delorme ne put prendre sur lui de les reproduire ? Les voici presque tous : « Elle était dans cet heureux âge où les charmes du beau sexe commencent à s'épanouir. Elle avait la plus belle taille, la plus belle gorge, et les plus beaux bras du monde... Ses regards signifiaient tout ce qu'elle voulait. Sa bouche était pleine d'agrémens... Un petit nez délicat et retroussé

n'était pas le moindre ornement d'un visage tout aimable. » Rien de tout cela ne pouvait figurer dans un cours sur lequel planait l'ombre de Jansénius, si dur, dans son *Augustinus*, pour la *concupiscentia oculorum*. Les écrivains ecclésiastiques eux-mêmes ne trouvent pas toujours grâce devant l'auteur de *Volupté* et du *Livre d'Amour*. Plus délicat que saint Jean l'Aumônier traduit par d'Andilly, il retouche par endroits les *Vies des Pères du Désert*. Prononcer en chaire les mots « femmes de mauvaise vie », y songez-vous ? Vite, substituons-y « des femmes criminelles ». Hélas ! une expression plus forte encore se présente : « baisers déshonnêtes » ; on l'éludera en disant « promesses coupables ». En vérité, ni Lancelot ni M. de Saci n'ont expurgé avec plus de rigueur Horace ou Térence pour les Petites Ecoles.

Quand la pudeur n'est plus en cause, le goût de Sainte-Beuve devient moins susceptible. Son manuscrit offre ainsi quelques taches de style, qu'il a effacées dans la suite. Je ne citerai que cette trivialité d'une leçon sur Boileau : on y montre le satirique disant « malignment pardon aux gens en leur marchant sur les cors du pied. » Mais ordinairement sa plume entraînée a des rencontres plus heureuses. *Port-Royal* a bénéficié plus qu'il n'a pâti d'avoir été rédigé en vue d'une récitation prochaine. Sainte-Beuve nous laisse voir, par une phrase d'une de ses lettres, dans quel état de « ferveur » l'attente de son public le mettait. Pourquoi telles de ces pages écrites de verve ne sont-elles pas passées dans le livre ? Voici, par exemple, un morceau de bravoure sur Charles Perrault, en qui l'auteur du Cours dénonce le type du moderne : « Après les chemins de fer ou les projets de conversion des rentes, il a le diorama en peinture, l'opéra le soir..., Molière sans doute à l'occasion ; mais Scribe aussi et tout autant, quand c'est du bon Scribe. Perrault se distribue en cent façons : combien de Perrault dans M. Thiers, dans les bureaux de la Chambre ? Combien de Perrault dans le roi du nouveau Versailles ? » Pour peu qu'à la lecture, Sainte-Beuve ait su s'animer, il n'aura pas eu de peine à paraître brillant, donnant ainsi à ses auditeurs, cette fois au moins, une

idée de l' « esprit parisien », et cela au moment même où il décrivait de haut cet esprit, où il le perçait à jour.

Peut-être, il est vrai, vous demanderez-vous ce que M. Thiers, Scribe, Louis-Philippe et les Députés du Juste milieu ont à faire avec Port-Royal ? C'est que tout ce monde ressemble à Perrault et en descend, Perrault a soutenu une polémique contre Boileau, et Boileau était ami du grand Arnauld. Bon exemple de ces digressions dont Sainte-Beuve avait pris son parti. Il constate celle-ci sur un ton bonhomme : « Arnauld, écrit-il, ne se doutait pas, en nous commettant avec Perrault, de la distance où nous allions être jetés de son cher Port-Royal des Champs ; après tant de dissipation, il nous y faut une dernière fois revenir. »

« Après tant de dissipation... » Que voulez-vous ? A force de s'entendre reprocher sa spécialité étroite et chagrine, quelle tentation d'élargir et d'égayer son sujet ! D'autant plus que ces trois grandes heures de cours par semaine étaient terriblement voraces. Au moindre ralentissement dans son allure, le rédacteur se voyait vite « à bout de ses munitions ». Un « écart », pour parler comme Diderot, dans des matières profanes, plus accessibles ou plus familières, suffisait à rétablir la situation.

Surtout qu'il ne se réduisait pas à raconter, à analyser, à juger. Il n'arrivait pas seulement à sa leçon avec son portefeuille, mais avec ses livres, soigneusement marqués de traits et de croix, pour être bien sûr de s'y reconnaître. Et la leçon était pour une bonne part une série de lectures commentées. Méthode favorite de ce liseur acharné, si curieux des textes originaux, sur lesquels jouait son esprit agile. C'est lui-même qui nous en avertit le 27 avril : « Je ne me lasse pas de citer, mais la critique se peut définir une manière de lire avec fruit ; et en fait de critique, pour appliquer un mot de La Bruyère, le choix des extraits est invention : l'invention est modeste et j'en use. »

N'en a-t-il pas un peu abusé ? On n'ose trop le dire quand son choix nous restitue des pages curieuses, de M. Hamon ou de la Mère Angélique de Saint-Jean, que nous ne serions point allés chercher dans de poudreux recueils. L'avis est plus réservé

s'il s'agit de morceaux entiers de Boileau, et empruntés aux épîtres les plus connues :

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur...

Et que dire de la consommation qu'il fit d'André Chénier, dont il lut à propos de Montaigne une des Epîtres à Le Brun, à propos de Boileau *L'Invention*, à propos de Perrault *L'Aveugle*? Certes Chénier, révélé depuis vingt ans à peine, était alors dans sa nouveauté. Toutefois, sans avoir un parti pris contre des parallèles inattendus (Michelet sortait, paraît-il, de ses gonds quand on lui parlait de l'article de Sainte-Beuve sur Chénier et Mathurin Régnier), on peut s'étonner de rencontrer si souvent, dans une histoire de Port-Royal, celui dont Chênedollé a dit qu'il fut « athée avec délices ».

Ce serait là, pourtant, mal prendre ces marques d'un goût si prononcé pour Chénier, dont Sainte-Beuve avait déjà les œuvres à la main dans l'été de 1837, en naviguant sur le lac de Thoune. Ah! comme A. de Musset avait eu raison, quelques mois auparavant, en écrivant à l'ex-Joseph Delorme qu'en nous il existe souvent

Un poète endormi, toujours jeune et vivant !

Ce poète latent, pour peu qu'on ne lui demandât pas une grande création, reparaissait à la moindre ouverture. Que d'endroits dans ces leçons où la poésie éclate en indignations, en apostrophes, bienheureux délire! Ailleurs, elle filtre à petit bruit, comme cette source sacrée de la Mère Angélique qui sourd tout bas sous le gazon et arrose les jardins d'Esther. Ou bien c'est un essor mystique, c'est un amour embaumé dans le voile de la gloire : deux sonnets de Pétrarque, que Sainte-Beuve traduit à propos de Racine, lui apparaissent, écrit-il, « comme deux colombes plaintives, toutes blanches, avec un mince collier noir, aux pieds d'argent, posées aux deux anses d'une urne de marbre noir, sous un laurier... ». Certes non ! J.-J. Ampère n'avait pas à craindre que son ami emprisonnât jamais « ses ailes diaprées de poète dans des étuis de critique ». Feuilletés par un poète chez des poètes (M. et M^{me} Olivier sacrifiaient

aux muses), les poètes aimés passaient de la rue Marterey à la Bibliothèque, où le professeur retirait de leur lecture une sorte de prestige sentimental.

Est-ce à dire toutefois qu'aucun souffle de la terre ne soit venu traverser cette atmosphère supérieure ? Déjà nous avons entendu cette tirade un peu grinçante où le romantique a dit son fait au « bourgeois » (bien que ce mot-ci n'ait pas été prononcé). Perrault, c'est l'antipoétique. Contre lui Sainte-Beuve se range au côté de Boileau, qui n'est pas un classique élégant tel que Racine, mais un artiste préoccupé de questions de timbre et de rythme comme s'il eût vécu au XIX^{me} siècle, et pour tout dire un précurseur. « Il y a, dit-il, dans les vers de Boileau foule d'intentions qu'on a prises pour des négligences, pour des manques d'agrément, d'harmonie, et qui étaient de la vraie harmonie à son sens et du ton. » Et plus loin : « Les critiques obtus, les élégants débiles se piquent de relever comme *duretés* dans les vers ce qui n'est autre chose bien souvent qu'allitération et assonance, c'est-à-dire intention expresse d'harmonie, ce qui, bien dit, bien prononcé et articulé, serait propre à rendre à notre prosodie mate et sourde un peu de relief et d'accent. » Oh oh ! Voilà qui nous éclaire ! Celui qui parle ici, c'est le poète froissé des *Pensées d'Août*. Le critique obtus, c'est Gustave Planche, à qui Sainte-Beuve n'a point pardonné son article du mois d'octobre précédent. Si l'on ne voit pas bien le rapport de cette théorie sur le vers français avec Nicole ou M. de Sainte-Marthe, elle tient fort à cœur, en revanche, à celui qui ne cesse de remâcher son échec poétique, autant que l'indifférence où paraît s'être éteint le sentiment d'Adèle Hugo pour lui.

Cette rancœur n'aura pas été étrangère à ce qu'on lit dans *Port-Royal*, sur la pièce d'*Athalie* et son décor. En 1829 — l'année des *Orientales* — l'habitué du Cénacle n'avait pas trouvé le temple de Joad assez juif, assez barbare. Maintenant Sainte-Beuve se détourne de cet Orient monstrueux, de tout ce clinquant que l'exemple du chef a mis à la mode, de cette « queue de l'école de M. Hugo » qui fait sonner à nos oreilles, selon lui, des vers

en fer-blanc ou en tôle. Et voilà que sa haine lui monte à la tête : il s'en prend à un petit poète contemporain, Méry, que « M. Hugo n'a pas rougi d'appeler *fils de Virgile*, ce qui est une honte... » Cette phrase, à vrai dire, est biffée sur le manuscrit, et les auditeurs de Lausanne durent ignorer ce sursaut de colère.

Ils entendirent en revanche presque toute la page (celle même que vous pouvez voir à votre Exposition) où sont décrites les funérailles idéales de Montaigne. Un de mes jeunes collègues, M. Pierre Moreau, a rapproché cette scène, telle qu'on la connaît d'après l'ouvrage imprimé, d'une lettre d'avril 1835 où Sainte-Beuve avait écrit à G. Sand : « Je rêve... un carnaval de Venise, un dîner... où il y aurait avec Chateaubriand le plus grand de tous, le malin Béranger, l'abbé de Lamennais qui ne va pas sans lui, M^{me} Sand seule femme au milieu... Lamartine peut-être... » Les deux morceaux offrent en effet une certaine similitude de mouvement. Mais dans le livre de *Port-Royal*, le cortège de Montaigne ne comprend que des écrivains disparus avant 1838 : « J'allais, nous dit l'auteur, nommer nos contemporains. » C'est que son manuscrit de Lausanne les lui mettait devant les yeux : non seulement Ch. Nodier (dont il avait du reste rayé le nom), mais d'autres encore, les derniers, non les moindres, de cette procession : « Et enfin, à la suite de ce glorieux cortège où Béranger ne manque pas, tout à la fin et le dernier... qui ? M. de Chateaubriand lui-même, dont les *Mémoires* sont et seront, par leur imitation de forme et de fond, un dernier hommage aux *Essais*. » Ainsi le morceau de *Port-Royal* s'apparente, comme on l'a bien deviné, à la lettre à George Sand.

Les *Mémoires* de Chateaubriand avaient été lus chez M^{me} Récamier en 1834 ; Sainte-Beuve en avait même eu des fragments entre les mains. C'est à *Chateaubriand et son groupe* qu'il consacra, dix ans après son départ de Lausanne, les vingt et une leçons de son Cours de Liège. De ces deux « hégières », selon le mot de V. Giraud, celle de Suisse et celle de Belgique, la première demeure à tous égards la plus importante. Ce que l'ami de J. Oli-

vier a produit ici, en sept mois de labeur, est d'un si grand intérêt spirituel que je n'ai pas osé, dans cette causerie, toucher à ce fonds d'une main qui eût été trop rapide. J'ai seulement essayé quelques points de vue. C'est pour moi un honneur et une joie d'avoir pu, grâce à l'Université de Lausanne, faire cet examen devant les descendants de ceux qui surent appeler Sainte-Beuve, et à l'appel de qui Sainte-Beuve accepta de répondre. Depuis 1834, il poussait ses recherches sur Port-Royal; mais rien ou presque rien n'était encore rédigé quand il arriva ici en octobre 1837. Si cette nomination ne l'avait pas arraché à Paris, qui sait quand le collaborateur de Buloz aurait pu mettre debout son monument? C'est à Lausanne que la France, que dis-je? que la littérature générale doit une des œuvres maîtresses du XIX^{me} siècle.
